

## **ASSISTANT-E PETITE ENFANCE**

**Temps complet**

**Poste de Catégorie C – Agent social – Filière médico-sociale**

La communauté d'agglomération ARCHE Agglo est un établissement public de coopération intercommunale, composé de 21 communes sur la Drôme et de 20 communes sur l'Ardèche. 57 000 habitants vivent sur ce territoire attractif, dynamique et authentique. Paysages variés et environnement préservé en font une destination touristique prisée et lui confèrent un cadre de vie agréable apprécié des sportifs et amoureux de la nature.

### **DEFINITION DU POSTE :**

Rattaché-e à la direction petite enfance, sous la responsabilité de la directrice de la crèche «Pomme d'api» à Tain L'Hermitage, participe à l'accueil individuel, collectif et adapté aux besoins spécifiques de chaque enfant dans le respect de leur rythme biologique et de leur équilibre psychologique dans une équipe pluri-professionnelle et conformément au projet éducatif, social et pédagogique de l'établissement.

Garantit la propreté et l'hygiène des locaux (réfectoire, structure), des matériels et du linge dans le respect du protocole HACCP et des consignes d'hygiène et de sécurité établies dans la structure.

### **Mission 1 : Accueil**

- Participe à l'accueil des enfants en corrélation avec leurs différents besoins (respect de leur rythme d'alimentation, de sommeil, de l'éveil et de la sécurité affective)
- Participe à l'accueil des familles en tenant compte des diversités sociales et culturelles
- Participe au suivi quotidien des enfants et établit une relation de confiance avec la famille, apporte un soutien à la parentalité

### **Mission 2 : Développement des conditions nécessaires au bien-être des enfants**

- Participe aux soins de base (hygiène, alimentation, sommeil, sécurité...)
- Assure l'aménagement d'un environnement propre, stimulant et sécurisant autour de l'enfant
- Respecte les protocoles médicaux

### **Mission 3 : Participation aux projets d'activité d'éveil et d'autonomie**

- Participe aux projets d'activité d'éveil et y participe dans le cadre du projet d'activité
- Aide l'enfant à progressivement acquérir des gestes et comportements autonomes
- Adopte et maintient les attitudes éducatives conformément au projet d'établissement
- Participe à la cohérence de l'intervention éducative en participant à la coordination avec les autres personnels
- Met en place des temps de jeu afin de développer les capacités et l'autonomie des enfants

### **Mission 4 : Concours au bon fonctionnement de l'établissement**

- Assure la transmission à l'équipe et/ou la direction du déroulement quotidien
- Assure la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité
- Veille et contribue à la propreté, l'hygiène et la désinfection du lieu d'accueil, du matériel de puériculture
- Alerte la directrice ou la continuité de direction en cas de mal être ou pour pallier les problèmes de santé ou les incidents

### **Missions spécifiques:**

- Assure les remplacements de ses collègues dans les activités de distribution et de service des repas le midi et goûters
- Participe à l'encadrement des stagiaires
- Participe à l'entretien annuel des locaux
- Participe aux réunions de travail (en soirée)
- Le cas échéant, réceptionne les repas livrés

## PROFIL ATTENDU

- **CAP AEPE exigé**
- Expérience professionnelle significative souhaitée dans le domaine de la petite enfance
- Permis B obligatoire
- Formation HACCP serait appréciée
- Vaccinations obligatoires (DTP, Hépatite B) et recommandées (Coqueluche, ROR)
- Connaissance des besoins en soin des enfants (hygiène, HACCP, sommeil, sécurité, sécurité affective...)
- Connaissance en prévention des risques et autonomie
- Maîtrise des notions de développement psychomoteur et psychologique de l'enfant
- Connaissance des différentes situations familiales
- Maîtrise des règles d'hygiène et consignes de sécurité en établissement d'accueil de jeunes enfants
- Connaissance des notions de base concernant les besoins nutritionnels des enfants, les allergies et des protocoles d'accueil individualisé pour les allergies (PAI)

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Rémunération statutaire sur grille indiciaire des agents sociaux + régime indemnitaire mensuel (Rifseep) de 210€ brut

Ou CDD de 1 à 3 ans avec possibilité de reconduction avec rémunération de 1960€ brut mensuels.

Tickets restaurants : 14 tickets par mois maximum d'une valeur faciale de 6 € pris en charge à moitié par l'employeur.

Adhésion au Comité National Action Sociale (CNAS) offrant des prestations sociales, culturelles, familiales pour les agents territoriaux : Chèques vacances, chèques cadeaux (rentrée scolaire, Noël,) prix préférentiels (cinéma, locations, prêts, offres partenaires locaux).

Participation à la cotisation de la mutuelle santé et/ou prévoyance dans le cadre d'une procédure de «Labellisation», souscrite de manière individuelle et facultative par l'agent.

Forfait mobilités durables (FMD) annuel pour les agents ayant recours à un mode de transport alternatif et durable pour leurs trajets domicile-travail.

Période de congés annuels conditionnée à la fermeture des structures d'accueil de jeunes enfants

**Temps de travail :** Poste à 35h hebdomadaires

**Lieu de travail :** Crèche Pomme d'Api, Tain L'Hermitage (26600)

**En fonction des nécessités de service, des remplacements pourront être effectués sur différents postes (y compris poste d'entretien des locaux et poste en cuisine) et avec la possibilité de travailler sur d'autres crèches de ARCHE AGGLO.**

**Poste à pourvoir le :** 1<sup>er</sup> septembre 2023

**Date limite de candidature le :** 10 juin 2023

Candidatures (CV + lettre de motivation)

en privilégiant l'envoi par courriel sur : [rh@archeagglo.fr](mailto:rh@archeagglo.fr)

Par courrier : à l'attention de Monsieur le Président, ARCHE Agglo 3 rue des condamines CS9602 07300 MAUVES

CS 9602  
07300 MAUVES

accueil@archeagglo.fr  
04 26 78 78 78

ARLEBOSC ARTHEMONAY BATHERNAY BEAUMONT-MONTEIX  
BOUCIEU-LE-ROI BOZAS BREN CHANOS-CURSON  
CHANTEMERLE-LES-BLES CHARMES-SUR-L'HERBASSE  
CHAVANNES-CHEMINAS COLOMBIER-LE-JEUNE  
COLOMBIER-LE-VIEUX CROZES-HERMITAGE ÉROME  
ÉTABLES GERVAIS GLUN LA ROCHE-DE-GLUN LARNAGE LEMPS  
MARGÈS MARSAZ MAUVES MERCUROL-VEAUNES MONTCHENU  
PAILHARÈS PLATS PONT-DE-LISÈRE SAINT-BARTHÉLEMY-LE-PLAIN  
SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE SAINT-FÉLICIEN SAINT-  
JEAN-DE-MUZOLS SAINT-VICTOR SÈCHERAS SERVES-SUR-RHÔNE  
TAIN L'HERMITAGE TOURNON-SUR-RHÔNE VAUDEVANT VION

Vivre & Entreprendre   
ARCHE Agglo.fr